
LES NATIONS AMÉRINDIENNES AU TEMPS DE LA VÉRENDRYE

Détail des noms et de la distance de chaque Nation, tant du Nord du Lac Supérieur que des terres découvertes et établies dans l'Ouest, présenté à Monsieur le Marquis de Beauharnois, Commandeur de l'Ordre Royale et Militaire de Saint-Louis, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roi dans toute la Nouvelle-France, terres et parties de la Louisiane, par le Sieur de La Vérendrye, Lieutenant d'une compagnie du détachement de la Marine en ce pays, chargé de l'honneur de ses ordres.

Le Michipicoton commence au Gros Cap du côté du nord, à cinq lieues du Sault-Sainte-Marie.

Les premiers Sauvages sont à la rivière de Montréal, à vingt-cinq lieues du Sault.

La rivière de Michipicoton a cinquante lieues de long. Celle du Pic en a quatre-vingt-dix. Là finissent les limites du Poste de Michipicoton et commencent celles de Gamanistigouya. Pour ce qui regarde les Sauvages de ce poste, on les appelle vulgairement les Gens des Terres. Leur langue est un mauvais Sauteux. L'on ne peut savoir au juste leur nombre ; on croit qu'ils ne sont qu'environ quarante hommes.

De la rivière du Pic au Pays Plat, où est le premier village des Hoüassées, on compte soixante lieues. Ce village peut être de 25 à 30 hommes parlant le bon Sauteux.

Du Pays Plat à Gamanistigouya, en suivant toujours la Terre du Nord, quarante lieues. Les Sauvages s'y appellent La Barbue et les Petits Pêcheurs. Ils sont environ quarante et parlent Sauteux.

En montant par la rivière de Gamanistigouya jusqu'au lac aux Chiens, dont les Sauvages portent le nom, il n'y a qu'environ 16 ou 17 hommes qui parlent Sauteux.

Le lac peut être 25 à 30 lieues dans les terres de Gamanistigouya au Grand Portage pour entrer dans les terres, 15 lieues.

Du Grand Portage à La Roche debout, 45 lieues. Elle sert de limites entre la pointe de Chagouamigon et Gamastigouya.

Du Grand Portage à la hauteur des terres, 30 lieues.

De la hauteur des terres à Saguinaga, 20 lieues. C'est ce qui sert de limite à Gamanistigouya et le Lac de la Pluie.

Les Sauvages qui habitent les terres depuis le Grand Portage jusqu'à Saguinaga, appelés Gens de la Graisse d'Ours, parlent Sauteux. Ils y sont environ 25 à trente hommes.

De Saguinaga au fort Saint-Pierre Lac de la Pluie, il y a quatre-vingt lieues. Tout ce terrain est habité par les Monsonis qui sont près de 140 à 150 hommes en trois bandes. Ils parlent sauteux.

Du fort Saint-Pierre, en descendant par la belle rivière du Lac la Pluie, 30 lieues pour aller à la rivière du Rapide qui est la limite du Lac la Pluie et du Lac des Bois.

De la rivière du Rapide au fort Saint-Charles, Lac des Bois, trente lieues.

L'est du Lac des Bois appartient aux gens de la baie d'Esturgeon. Ils sont environ 30 hommes qui parlent sauteux.

Le nord et le nord-ouest de ce lac appartient aux Cristinaux, alliés des Monsonis. Ils sont soixante hommes et parlent un Cristinaux corrompu.

Du fort Saint-Charles à l'entrée de la rivière du Ouinipigon, quinze lieues. De là à la Barrière, 45 lieues.

La Barrière est habitée par des Cristinaux qui en portent le nom. Ils sont 25 à 30 hommes qui parlent la même langue et Monsonis.

De La Barrière au fort Maurepas, au bas de la grande rivière du Ouinipigon, 60 lieues. Ce terrain est habité par les Cristinaux du Nord qui sont 50 à 60 hommes. Ils parlent un Cristinaux corrompu tenant des Gens des Terres. Il n'y a guerre que 25 à 30 de ces Gens des Terres qui parlent un mauvais Sauteux, avec beaucoup d'accents.

Du fort Maurepas on compte huit lieues à la Tête de Boeuf par le côté du nord du Lac Ouinipigon qui est la séparation du Ouinipon d'avec le lac Bourbon, et sert de limites du fort Bourbon au fort Maurepas.

De la Tête de Boeuf au fort Bourbon qui est au bas de la rivière du Poskoya, cent lieues.

LES NATIONS AMÉRINDIENNES AU TEMPS DE LA VÉRENDRYE

Du fort Bourbon à la décharge du lac qui est son fond à l'est-nord-est, 20 lieues. Ce pays est habité par les francs Cristinaux qui se disent environ six cents hommes dont la plupart sont voisins des Anglais.

Du fort Maurepas par le sud du lac Ouinipigon, la rivière Rouge est à 23 lieues.

De l'entrée de la rivière Rouge au Fort de La Fourche, vingt lieues.

De la Fourche, laissant la rivière Rouge pour entrer dans celle des Assiniboels, 60 lieues pour aller au fort La Reine. Le nord de cette rivière appartient aux Cristinaux du bois fort, du Pecani et à ceux de l'eau trouble. Ils peuvent être tous ensemble trois cents hommes alliés en grande partie avec des Assiniboels.

Le sud de la rivière appartient aux Assiniboels. Ils s'attribuent aussi la rivière Rouge. Il disent être quatorze à quinze villages dont les plus petits sont de vingt à 30 cabannes; il y en a plusieurs de 100, 200 et 300. Ils parlent tous la même langue assiniboele. Ils occupent environ 300 ou 400 lieues de terres toutes prairies; il n'y a du bois que par islets et le long des rivières.

Du fort La Reine à la rivière des Mandannes, cent vingt lieues par les prairies. Il y a six forts mandannes dont les sauvages parlent la même langue. À une

journée de marche, du dernier fort en descendant la rivière est une nation des Garigarahos, ennemis des Mandannes. Ils ont huit forts et parlent tous une langue différente.

Ensuite sont les Pananas qui ont douze forts. Après ceux-là sont les Pananis qui ont huit forts et parlent différentes langues que les Mandannes et les Garigarahos.

Du dernier fort des Mandannes en montant la rivière, à une journée de marche, il y a trois forts de la belle nation, parlant différente langue que les Mandannes, cependant amis.

En montant la rivière, à une journée et demie de là, sont six autres forts de Brochets qui parlent aussi différemment des autres et sont leurs ennemis.

Après les Brochets en montant, les Gros Ventres; ensuite les Grandes Oreilles qui habitent la hauteur des terres. Après ceux-ci y sont les Gens du Serpent qui disent être bien plus nombreux que toutes les autres nations et sont leurs ennemis. Ensuite sont les Noirs et après les Noirs sont les Blancs de la Mer.

*Transcription d'un document manuscrit
conservé aux Archives nationales du Canada,
MG 18, B12 (La Vérendrye), pp. 36-41*